



La voix des milieux d'affaires à l'OCDE

Français – Or. Anglais

Pour une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste

Consultation du BIAC et du TUAC avec le Bureau de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres

23 juin 2009, Paris

Introduction

1. La crise financière et économique actuelle trouve son origine dans les pays de l'OCDE. Du fait de sa vaste connaissance des domaines concernés, l'OCDE a un rôle important à jouer dans la définition de politiques publiques qui permettront d'atténuer les effets de cette crise, de parvenir à une reprise économique durable et de réduire l'ampleur potentielle de toute future crise.
2. Le BIAC présente ci-après les priorités des milieux d'affaires pour les activités de l'OCDE qui contribueront à une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste. Nous souhaitons attirer l'attention des gouvernements sur les questions clés suivantes :
 - Des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles destinées à relancer la croissance et la création d'emplois ;
 - Des marchés ouverts aux échanges et à l'investissement ;
 - Le gouvernement d'entreprise ;
 - Une croissance durable tirée par l'innovation ; et
 - Une croissance saine.
3. Le BIAC appelle les ministres à assigner à l'OCDE, pour ses travaux à venir, un mandat solide, qui tienne compte des priorités des milieux d'affaires.
4. Selon le BIAC, il importe particulièrement que les ministres s'engagent, au nom de leurs pays respectifs, en faveur de politiques propices à une reprise économique rapide et pérenne. Les entreprises estiment que le protectionnisme et le nationalisme économique risquent de prolonger la crise. C'est pourquoi nous invitons instamment les ministres à s'engager expressément en faveur de marchés ouverts aux échanges et aux investissements internationaux, deux moteurs fondamentaux de la croissance économique et de l'emploi durables.

Des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles destinées à relancer la croissance et la création d'emplois

5. La crise économique et financière a d'importantes répercussions négatives sur le bien-être dans nos sociétés. Même si les marchés financiers de nombreux pays montrent des signes de reprise depuis quelques mois, leur débâcle, à l'automne dernier, a frappé de plein fouet l'économie réelle. De plus en plus d'entreprises pâtissent du manque de liquidité. La production se contracte et les échanges s'effondrent dans le monde. On s'attend donc à une envolée du taux de chômage dans toute la zone OCDE, voire à son doublement dans les pays membres du G7 au cours des 18 prochains mois.

Les priorités du BIAC

6. Rétablissement de la confiance dans le secteur financier : Le rétablissement de la confiance dans le secteur financier demeure une priorité. La stabilisation des marchés financiers est un préalable à la reprise de l'économie réelle. Et la pérennité du système financier passe par une réforme de ces marchés, qui concourra durablement au développement et à la croissance économiques. Il est impératif que le secteur financier trouve un juste équilibre entre innovation, compétitivité et prévention d'une prise de risque excessive. La participation des pouvoirs publics constitue une étape nécessaire vers le rétablissement de la confiance, mais ne doit être qu'une solution d'urgence temporaire. Lorsque la confiance aura retrouvé un niveau suffisant, le secteur privé devra regagner le poste de pilotage, et l'État définir des stratégies de désengagement appropriées.
7. Apport d'un volume de crédits et de liquidité suffisant : Les grandes banques centrales ont largement abaissé les taux d'intérêt nominaux. Néanmoins, les coûts de financement réels se sont accrus pour les entreprises et, dans de nombreux pays, ils sont aujourd'hui trop élevés pour stimuler l'activité économique. De surcroît, les entreprises considérées à risque peinent particulièrement à accéder à des ressources financières. Enfin, les exportations sont plus difficiles et plus coûteuses à financer, car le taux de couverture des importations s'amenuise et l'assurance crédit devient plus chère.
8. Afin que les taux des banques centrales contribuent davantage à l'expansion de l'offre de crédit et à la liquidité, il faut également envisager d'autres mesures visant à atténuer les problèmes de financement des entreprises : rachat direct d'obligations de sociétés par les banques centrales, garantie provisoire de l'État pour l'émission de ces titres, élargissement des dispositifs gouvernementaux pour la coassurance ou la réassurance de prêts entre entreprises, notamment. L'accélération des remboursements d'impôts et le raccourcissement des délais de paiement par l'administration publique aideraient également à réduire la pression financière pour les entreprises.
9. Politique budgétaire : Les pays qui disposent encore d'une marge de manœuvre budgétaire doivent réfléchir à des dépenses discrétionnaires supplémentaires, ciblées et limitées dans le temps, sans toutefois mettre en péril la viabilité de leurs finances publiques à moyen et long terme. En outre, ils doivent se doter de programmes crédibles pour maîtriser leurs dépenses lorsque la croissance économique repartira.
10. Soutien à certains secteurs : Le principe de pérennité des politiques budgétaires publiques doit aussi orienter les débats sur l'aide publique aux secteurs touchés par la crise. De plus, il faut éviter que les pays ne se livrent à une course aux subventions, et les règles de l'OMC relatives aux subventions doivent être strictement respectées. Les subventions et toutes les autres mesures de soutien ne doivent pas induire des distorsions dans les échanges et les investissements internationaux.

-
11. **Réformes structurelles** : Le ralentissement économique ne doit pas remettre en question l'engagement des pouvoirs publics en faveur de réformes structurelles qui, à moyen et long terme, restent essentielles pour encourager la croissance et l'emploi durables. Il importe dès à présent d'élaborer et de déployer des réformes structurelles judicieuses, qui accéléreront la reprise économique. Pour tirer pleinement profit du potentiel de nos économies, il faut, outre la réglementation financière, engager des réformes dans les domaines suivants : fiscalité, innovation, éducation et développement des qualifications, infrastructure, sécurité énergétique, réglementation des marchés des produits, des services et du travail. L'OCDE est idéalement placée pour conseiller les gouvernements sur ces réformes structurelles.
 12. **Réformes du marché du travail et de la protection sociale** : Les réformes structurelles du marché du travail et de la protection sociale revêtent également une importance particulière. Afin de soutenir la reprise économique, la création d'emplois durable et la pérennité financière des systèmes de protection sociale, les pays doivent atténuer les rigidités de leur marché du travail, pratiquer la flexisécurité, abaisser les coûts de main-d'œuvre non salariaux, mettre en place des filets de sécurité sociaux adéquats, promouvoir l'employabilité et les incitations à travailler, investir dans les qualifications, l'éducation et la formation, favoriser la mobilité des travailleurs, investir dans le développement et l'amélioration des services publics et comprimer les coûts administratifs et de mise en conformité des petites et moyennes entreprises (PME).

Le rôle de l'OCDE

13. Grâce à son approche pluridisciplinaire, ainsi qu'à sa capacité à apporter des éléments factuels et à comparer les évolutions d'un pays à l'autre, l'OCDE est idéalement placée pour accompagner la réflexion et l'action des pouvoirs publics portant sur les marchés financiers, la politique macroéconomique et les réformes structurelles.
14. Les principaux documents de référence élaborés par l'OCDE sont les *Perspectives économiques*, le rapport *Objectif Croissance*, la *Stratégie pour l'emploi* et les études économiques par pays. Le BIAC appelle l'OCDE à continuer de formuler des orientations crédibles et à aider les pays à renforcer et pérenniser leur économie.
15. L'OCDE doit également largement contribuer à un financement suffisant des transactions commerciales. Les entreprises saluent le rôle qu'elle joue en tant que forum de discussion, ainsi que pour le suivi de l'engagement du G20 à soutenir le financement des échanges via des organismes d'investissement et de crédit à l'exportation. Nous espérons que ces moyens contribueront à l'utilisation efficace des 250 milliards USD d'engagements du G20, et que cette aide permettra de stabiliser les flux d'échanges.

Des marchés ouverts aux échanges et à l'investissement

Pourquoi l'ouverture des marchés est importante

16. Les échanges et l'investissement internationaux constituent des moteurs clés de la croissance et de l'intégration au niveau mondial, et contribuent ainsi, dans une large mesure, au recul de la pauvreté. Or, ils sont en train de diminuer considérablement car la demande se replie. Les entreprises craignent que la résurgence du protectionnisme et du nationalisme économique porte un coup supplémentaire à l'activité transfrontière.
17. Dans les années 1930, les politiques protectionnistes avaient aggravé la Grande Dépression. À ce jour, nous ne voyons toujours pas apparaître les formes brutales de protectionnisme que l'on pouvait observer il y a environ 80 ans. Néanmoins, les pays,

y compris les membres de l'OCDE, ont pris des mesures discriminatoires, qui confèrent à leurs entreprises un avantage concurrentiel par rapport aux investisseurs et exportateurs étrangers : relèvement des droits de douane à l'importation, politique d'achats nationaux, aides publiques à certains secteurs, renforcement du contrôle exercé par l'État sur l'investissement étranger...

18. Il faut enrayer et inverser la tendance au nationalisme économique et au protectionnisme, car elle a un coût élevé pour nos économies, nos entreprises, les consommateurs et les salariés, et elle ne fera que prolonger ou amplifier les effets négatifs de la crise. Les marchés doivent rester ouverts aux échanges et à l'investissement, deux facteurs cruciaux pour une reprise économique durable. Les pays doivent par conséquent s'abstenir d'opérer une discrimination à l'encontre des entreprises étrangères. Ils doivent également s'attacher à poursuivre l'élimination des obstacles à un retour plus rapide de la croissance économique et à la mise à profit du potentiel de croissance à moyen et long terme.

Le rôle de l'OCDE

19. L'OCDE est l'organisation internationale fer de lance pour l'encouragement de l'ouverture des marchés à l'investissement. L'année dernière, les ministres des pays de l'OCDE se sont engagés à éviter toute politique protectionniste vis-à-vis des fonds souverains étrangers¹. L'OCDE a finalisé ses principes directeurs relatifs à la sécurité nationale et aux politiques d'investissement des pays destinataires (*Guidelines for Recipient Country Investment Policies Relating to National Security*) et commencé à opérer un suivi, au moyen d'examens par les pairs, de la mise en œuvre de bonnes politiques d'investissement. De plus, l'OCDE participera au suivi de la mise en œuvre de l'engagement du G20 à ne pas ériger des barrières à l'investissement international jusqu'à fin 2010. L'OCDE a également un rôle clé à jouer dans l'instauration d'un climat de confiance et dans le soutien aux échanges internationaux reposant sur des règles. Ses analyses apportent de précieux arguments en faveur de l'ouverture des marchés, face aux pressions croissantes exercées par les tenants du protectionnisme. De plus, l'OCDE constitue un important forum de discussion, qui contribue à l'établissement d'un consensus sur les actions à mener en priorité pour continuer de libéraliser les échanges. Le BIAC propose les priorités suivantes pour les activités de l'OCDE ayant trait aux échanges et à l'investissement :

20. Déclaration ministérielle sur les échanges et l'investissement : Les milieux d'affaires internationaux espèrent que les ministres des pays de l'OCDE élargiront aux investissements d'entreprises privées étrangères l'engagement qu'ils ont pris en juin 2008 : éviter toute mesure protectionniste à l'encontre des investissements étrangers provenant de fonds souverains. Ce nouvel engagement doit inclure un futur suivi OCDE, sous la forme d'examens par les pairs, dans l'optique d'une mise en œuvre complète. De plus, les ministres doivent s'engager à ne pas dresser de nouvelles barrières aux échanges et à ne pas renforcer celles qui existent. Cet engagement doit explicitement s'accompagner d'un engagement à concevoir et déployer toute mesure visant à soutenir la production et l'emploi dans les secteurs touchés par la crise financière et économique, d'une façon qui permettra d'éviter une discrimination injuste, fondée sur la nationalité des entreprises. Il convient d'annuler les mesures discriminatoires déjà appliquées ou de les repenser afin qu'elles ne compromettent pas les échanges et les investissements transfrontières. Ces engagements clairs, dénués de toute ambiguïté, des ministres des pays de l'OCDE complèteraient et étaieraient les

¹ Déclaration de l'OCDE sur les fonds souverains et les politiques des pays d'accueil, juin 2008

engagements correspondants du G20, tout en redonnant confiance aux marchés dans les politiques des pays axées sur l'activité des entreprises à l'international.

21. Suivi crédible des pratiques des pays de l'OCDE en matière d'investissement : L'OCDE doit poursuivre son suivi, par le biais d'examens par les pairs, dans ses pays membres et dans les pays adhérant à sa Déclaration sur l'investissement international. Il s'agit d'opérer un suivi rigoureux afin de vérifier que les pays ont pleinement mis en œuvre leurs engagements, ainsi que les principes directeurs de l'OCDE sur les politiques d'investissement.
22. Suivi des engagements des membres du G20 concernant l'investissement : Le BIAC compte sur l'OCDE pour exercer un leadership et coordonner efficacement les efforts qu'elle déploie avec les autres organisations internationales concernées pour le suivi des mesures et des pratiques des pays du G20 en matière d'investissement étranger. Nous sommes également convaincus que le Comité sur l'investissement de l'OCDE doit s'appuyer sur les résultats de ce suivi pour formuler et communiquer un avis sur la question de savoir si les marchés des pays du G20 qui n'utilisent pas les instruments d'investissement de l'OCDE sont ouverts à l'investissement. Ces différents pays doivent être invités à participer activement à ce débat.
23. Évaluation économique des obstacles : Le BIAC jugerait utile que l'OCDE évalue la pertinence économique des mesures discriminatoires à l'encontre de l'investissement et des échanges que les pays ont introduites (ou envisagent d'introduire) en réaction à la crise économique. L'OMC a déjà dressé une longue liste de mesures susceptibles d'avoir une incidence sur les échanges. Cependant, les pays qui ont pris ce type de mesures en minimisent souvent l'importance économique, et, en l'absence d'analyse crédible, les entreprises comme les décideurs ont du mal à en jauger la nocivité réelle.
24. Une plus grande ouverture des marchés : Les dirigeants des pays de l'OCDE doivent faire preuve de volonté politique et jouer un rôle moteur afin de parvenir à un consensus, entre eux et avec d'autres membres importants de l'OMC, sur les détails des échanges de produits agricoles et industriels. Le cycle de Doha pour le développement pourra ainsi trouver une issue rapide, avec des résultats tangibles dans tous les grands domaines, notamment les services, les biens industriels et les produits agricoles.

Le gouvernement d'entreprise

Nécessité d'améliorer le gouvernement d'entreprise

25. Les dysfonctionnements du gouvernement d'entreprise ne sont pas la cause première de la crise financière. Cependant, une meilleure gouvernance dans le secteur financier aurait permis d'éviter une prise de risque excessive et, ainsi, de limiter l'ampleur de la crise. Le renforcement du gouvernement d'entreprise est nécessaire car il contribuera au fonctionnement durable des marchés financiers. Il convient notamment de s'intéresser à la gouvernance des systèmes de gestion des risques, au rôle et aux responsabilités des conseils d'administration, aux moyens de mieux aligner la rémunération des cadres sur les objectifs à long terme des entreprises, ainsi qu'à la manière dont les actionnaires peuvent contribuer à l'amélioration du gouvernement d'entreprise.

Le rôle de l'OCDE

26. L'OCDE a un rôle-clé à jouer dans l'identification des leçons à tirer de cette crise pour ce qui est du gouvernement d'entreprise. Ses Principes de gouvernement d'entreprise constituent un cadre de bonnes pratiques largement reconnu et un précieux document

de référence. Le dialogue bien établi avec ses comités consultatifs, le BIAC et le TUAC, accroît la crédibilité et l'impact potentiel des activités de l'OCDE. Le BIAC apprécie la qualité de l'analyse présentée jusqu'ici par l'OCDE sur les enseignements que nous apporte la crise financière dans le domaine du gouvernement d'entreprise. Il met en exergue les principes directeurs suivants pour les travaux de l'OCDE sur ce sujet :

27. Éviter la surréglementation : Faire montre d'une confiance exagérée dans le gouvernement d'entreprise serait inapproprié et dangereux si la réglementation accroît le coût du respect des règles sans améliorer véritablement le gouvernement d'entreprise. L'OCDE doit insister davantage sur l'importance des évaluations d'impact de la réglementation en ce qui concerne le gouvernement d'entreprise, afin de faire mieux comprendre les conséquences potentielles des mesures et de réduire le risque que la réglementation soit mal conçue. Il convient en outre d'étudier sérieusement les moyens de renforcer l'efficacité de l'autoréglementation et des approches volontaires.
28. S'abstenir de réviser les principes de l'OCDE : Le BIAC ne voit pas la nécessité de réviser les principes de l'OCDE. Nous partageons pleinement l'opinion de l'OCDE selon laquelle les principes continuent d'apporter une orientation générale adéquate, y compris sur les questions qui sont apparues avec la crise financière.
29. Encourager la mise en œuvre des principes : Les failles du gouvernement d'entreprise traduisent une absence de mise en œuvre des principes. Il faut y remédier. Le BIAC soutient l'approche de l'OCDE qui consiste à formuler des commentaires sur les questions les plus importantes. L'objectif doit être d'approfondir l'analyse, ce qui est parfaitement conforme aux principes existants et ce qui pourrait faire mieux comprendre la manière dont ces défis peuvent être relevés. Le BIAC se félicite que l'OCDE ait accepté, sur sa recommandation, d'utiliser davantage la capacité unique de l'Organisation à mener des examens par les pairs et à encourager l'enseignement par les pairs. Nous espérons que le partage des expériences et des « meilleures pratiques » entre les pays s'en trouvera facilité. Les examens par les pairs devront absolument tenir compte du fait que les objectifs de gouvernement d'entreprise reconnus à l'international puissent être atteints via diverses approches, qui reflètent les spécificités culturelles du gouvernement d'entreprise dans les différents pays de l'OCDE.
30. L'intervention de l'État doit être temporaire et ne pas fausser la concurrence loyale : La participation de l'État dans les établissements financiers pose des problèmes potentiels. Nous apprécions que l'OCDE ait commencé à demander aux gouvernements des différents pays des informations détaillées sur leurs stratégies. Il est crucial que la participation de l'État dans le secteur financier ne crée pas une concurrence déloyale entre les établissements soutenus par l'État et les autres. De même, cette participation ne doit être que temporaire. Les pouvoirs publics doivent élaborer des stratégies de désengagement afin de préparer la reprivatisation des établissements financiers dès que la participation de l'État n'est plus nécessaire pour assurer la stabilité du système financier.

Une croissance tirée par l'innovation

Une nécessaire stratégie d'innovation reposant sur une large base

31. Comme nous l'avons mentionné plus haut, une stratégie complète est nécessaire pour remettre l'économie mondiale sur les rails de la croissance. Dans le même temps, il importe de faire en sorte que la reprise soit durable et tienne compte des préoccupations de long terme vis-à-vis des défis mondiaux à relever. Soutenir la croissance

durablement, tout en relevant des défis, notamment environnementaux, nécessite un leadership politique fort afin de mettre en place un cadre d'action complet qui fasse de l'innovation un objectif clé. Même si l'on ne peut pas attendre qu'une telle stratégie ait des effets immédiats, il sera indispensable de rendre la reprise plus durable.

32. Plus que jamais, les dirigeants doivent veiller à ce que, malgré la crise, l'investissement dans l'innovation demeure une priorité absolue pour le secteur public comme pour le secteur privé. C'est pourquoi le BIAC adhère à la Stratégie d'innovation de l'OCDE, soulignant combien il importe d'établir des conditions cadres qui tiennent compte des vastes exigences de l'innovation, et notamment qui soutiennent l'entrepreneuriat et la prise de risque, la bonne gouvernance, la réforme du système éducatif et les liens productifs entre l'université et l'entreprise, qui encouragent l'ouverture des marchés, qui mettent en place un cadre réglementaire propice à l'innovation, qui veillent à ce que les gros investissements dans le secteur public favorisent l'innovation, et qui renforcent la coopération internationale. En outre, il importe d'identifier les mesures qui inciteront les entreprises à continuer d'investir dans la recherche et le développement malgré une situation économique difficile. Dans le même temps, il faut veiller à ce que la société reste ouverte et réceptive aux nouvelles technologies.

Le rôle de l'OCDE

33. En période de crise économique, le dialogue international qui prône le maintien de l'innovation parmi les grands objectifs, la diffusion des bonnes pratiques et l'encouragement général de l'innovation dans l'administration publique constituent des priorités absolues. Nous encourageons l'OCDE à se fonder sur la Stratégie de l'innovation pour apporter des réponses à la crise, proposer des remèdes possibles et définir les priorités en tirant parti de la dynamique d'action déployée jusqu'ici. Aujourd'hui plus que jamais, l'OCDE, en tant qu'organisation pluridisciplinaire, doit faciliter les échanges des meilleures pratiques, proposer des trains de mesures cohérents et intégrés afin de soutenir l'innovation au service de la croissance et expliquer que l'innovation est un outil qui contribuera *in fine* à aider les pays à sortir de la crise.

Une croissance propre

Œuvrer au succès de la conférence de Copenhague

34. Dans les pays de l'OCDE et les autres, la crise financière et économique a déjà des conséquences graves qu'il convient de traiter de toute urgence. Cependant, malgré la crise, la lutte contre le réchauffement climatique demeure une priorité absolue pour les milieux d'affaires, qui sont favorables à une issue positive de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague à la fin de l'année. Un cadre efficace de lutte contre le changement climatique, incluant tous les pays et tenant compte des réalités des entreprises, doit éviter que des efforts non coordonnés de réduction des émissions de dioxyde de carbone aient des conséquences désastreuses sur le commerce et doit donner aux entreprises de la clarté et de la prévisibilité pour leurs investissements à venir. Nous encourageons entre autres les décideurs politiques à prêter dûment attention aux aspects suivants :
35. Le besoin de technologies de pointe, qui nécessite une coopération et un soutien à la recherche et au développement au niveau mondial. Le futur cadre doit résolument soutenir l'innovation et l'investissement à long terme dans des technologies propres. Il convient d'analyser le potentiel de réduction des émissions offert par toutes les options énergétiques. Dans le même temps, comme l'illustrent un certain nombre d'études de

l'AIE, l'efficacité énergétique renferme un potentiel majeur et doit rester une priorité pour les décideurs.

36. Nécessité d'envisager à la fois des mesures de réduction et d'adaptation. Il faut également prêter une attention particulière aux nombreuses interactions entre le changement climatique, l'énergie et l'eau.
37. Approches reposant sur le marché : Nous encourageons les décideurs à reconnaître l'importance des approches reposant sur le marché, en conjonction avec d'autres instruments. Les approches qui maximisent le dynamisme du secteur privé seront essentielles à la réalisation de progrès durables.
38. Les objectifs climatiques et les échanges commerciaux ne doivent pas être considérés comme des objectifs contradictoires. L'ouverture des échanges permet la diffusion de technologies qui protègent l'environnement non seulement au sein de la zone OCDE, mais aussi dans des économies émergentes et en développement. Opposer ces deux aspects ne ferait que renforcer le protectionnisme et compliquer l'obtention d'un accord mondial.

Un rôle clé pour l'OCDE

39. Selon le BIAC, l'OCDE et ses organisations sœurs, notamment l'AIE, doivent jouer un rôle clé dans le débat sur le changement climatique. Une analyse économique rigoureuse sera nécessaire et servira à formuler et mettre en œuvre les politiques climatiques du futur, dans le cadre de l'objectif plus vaste que constitue le développement durable. Nous demandons aux ministres de soutenir les travaux à venir, notamment sur les aspects économiques du changement climatique, l'innovation et l'efficacité énergétique.